

## Comment organiser l'activité d'expertise au sein de mon agent immobilière

### Public concerné

Tout professionnel de l'immobilier : responsable et collaborateur d'agence, agent commercial, personne souhaitant s'installer dans ce domaine

### Prérequis

Aucun

### Objectifs

Connaitre les éléments à évaluer, les méthodes d'évaluation et les unités de mesure  
Être en mesure d'expertiser un bien

### Durée

1 jour - 7 heures

### Programme détaillé

Rappel des notions et éléments étudiés en partie 1

- Responsabilité et Obligations
- La Charte de l'Expertise en Evaluation Immobilière
- Le déroulement de l'expertise

Méthodes d'évaluation : Maisons

- Méthode par comparaison
- Méthode par capitalisation / rendement
- Indices d'actualisation

Méthodes d'évaluation : Appartements

- Méthode par comparaison
- Méthode par capitalisation / rendement

Unités de mesure

- Mètre carrés / Boutin / Carrez
- SDPHO

Les terrains à bâtir de maisons individuelles

- Règles d'Urbanisme et Constructibilité
- Distinction terrains viabilisés / non-viabilisés
- Pondération des Surfaces par Zones

Echanges et questions diverses

### Modalités pratiques

**Modalités et délais d'accès (lieu/date) :**  
CCI Touraine le 13 décembre 2021

**Tarif :**

300€ net / stagiaire

**Contact(s) :**

Martine ROUSSEAU – 02 47 47 20 92

Martine.rousseau@touraine.cci.fr

**Méthodes mobilisées :**

**Moyens pédagogiques :** En présentiel avec un formateur qualifié. Mise en situation, étude de cas pratique, verbalisation des difficultés.

**Moyens techniques :** Salle de formation adaptée avec tableau et/ou paperboard et vidéoprojecteur.

Un support de formation est remis au stagiaire

**Modalités d'évaluation :**

Questionnaire d'autoévaluation des acquis administré à l'issue de la formation : évaluation de la progression du stagiaire sur chaque objectif de la formation.

**Accessibilité :**

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter. Les personnes en situation de handicap moteur ont accès à nos formations. Nos locaux sont adaptés (porte d'accès, salles, sanitaires, ascenseur). Pour tout autre handicap, merci de nous recontacter pour évaluer avec vous la possibilité ou non de satisfaire à vos besoins (pédagogie, matériel, moyens techniques et humains).

**Contact référent handicap :** [Virginie MENANTEAU – 02 47 47 20 67 – virginie.menanteau@touraine.cci.fr](mailto:virginie.menanteau@touraine.cci.fr)

### Intervenant(s)

Monsieur Guillaume Philippon Expert Foncier et Agricole, Expert près la Cour d'Appel d'Orléans et des Cours Administratives d'Appel de Paris et Versailles Certifié REV et TRV par le Conseil Supérieur du Notariat, membre de l'IFEI de l'EEFIC et du COMEX de l'EEI. Chargé de formation continue notariale et d'enseignement de BTS à Bac +5.

### Points forts

Connaissances théoriques et pratiques d'un professionnel  
Réponses personnalisées à vos demandes particulières  
Mise en œuvre immédiate et complète